

Démocrates

LE JOURNAL DU MOUVEMENT DÉMOCRATE



« NOTRE SOLIDARITÉ À L'ÉPREUVE DE LA RÉFORME DES RETRAITES » p.3

SOMMAIRE

■ INTERVIEW

■ AU FIL DE L'ACTUALITÉ p.6



Marc Fesneau
Secrétaire général
du Mouvement
Démocrate



Portraits :
Robert Rochefort
et Jean Lassalle



**Réforme
des retraites** p.6
Participez
à la consultation !



Grèce :
un défi et un test
pour l'Europe

p.7

■ VIE DU MOUVEMENT p.8

→ Lettre de Jean-Jacques Jégou
Trésorier du Mouvement Démocrate

Afin de faire face aux nouveaux enjeux que notre Mouvement doit relever, le Bureau exécutif avec le soutien du Conseil National a décidé de confier à Marc Fesneau le poste de Secrétaire Général du Mouvement Démocrate.



Marc Fesneau, 39 ans, engagé très tôt dans la vie de sa commune, a été élu conseiller municipal de Marchenoir (Loir-et-Cher) en 1995 à l'âge de 24 ans, puis est devenu maire de cette commune de 700 habitants au dernier renouvellement municipal de 2008. Il préside, par ailleurs, la communauté de communes « Beauce et Forêt » qui regroupe 21 communes. Conseiller régional de 2004 à 2010, Marc Fesneau a mené notre liste pour la région Centre. Il a accepté de répondre à nos questions.

Le Bureau exécutif vous a confié le Secrétariat général du Mouvement. Quelle sera précisément votre mission ?

François Bayrou et le Bureau exécutif ont confié cinq missions principales au secrétaire général. Elles ont été présentées lors de notre Conseil national du 27 mars : la structuration d'un réseau de cadres et la formation militante, l'animation de la vie des mouvements départementaux et la réorganisation de ceux-ci, la communication interne et externe, la préparation des échéances électorales et la détection de nouveaux profils. Il me revient de mettre en place une équipe de secrétaires nationaux thématiques ayant pour mission de développer et de faire reconnaître une expertise mobilisable par notre mouvement.

Quelle va être votre première action dans vos nouvelles fonctions ?

Je vais d'abord prendre le temps d'écouter et de rencontrer les élus, les responsables locaux et les adhérents de notre mouvement. J'effectue actuellement un grand nombre de déplacements sur le terrain pour évaluer les situations locales, pour écouter chacun et proposer des solutions.

Je suis frappé des attentes et des initiatives nombreuses au sein de nos mouvements locaux notamment en termes de mise en réseau, de formation et de débats sur nos propositions. Ils expriment tous le souhait d'une organisation renforcée pour être en situation de peser plus fortement dans les débats locaux et nationaux.

Avec les équipes nationales du Mouvement nous allons nous atteler à cette tâche prioritaire.

Quelles seront vos autres priorités ?

Je souhaite également, qu'avec les mouvements départementaux, nous puissions élaborer collectivement la feuille de route des prochains mois et années pour notre Mouvement. Partager un projet collectif. Nous nous fixons également comme priorité d'être en situation de mobiliser durablement notre réseau de militants et sympathisants, d'une part pour alimenter les réflexions sur les sujets d'actualité et le projet, d'autre part pour renforcer les activités de nos mouvements locaux. Le renouvellement politique constitue une nécessité et j'ai pour mission de le préparer, c'est à dire de détecter et de former, une nouvelle génération de responsables politiques pour les mettre en situation de responsabilité, pour les prochaines grandes échéances électorales.

■ SES MISSIONS :

- **Renforcer la communication interne et externe, notamment avec les adhérents et les responsables des mouvements départementaux**
- **Structurer et développer un réseau de cadres**
- **Animer les Mouvements Départementaux**
- **Mettre en place une équipe de secrétaires nationaux thématiques**
- **Faire émerger de nouveaux profils pour les échéances électorales à venir**



« NOTRE SOLIDARITÉ À L'ÉPREUVE DE LA RÉFORME DES RETRAITES »

La réforme des retraites est indispensable, tous en conviennent. Mais elle ne peut se réduire à des mesures purement technocratiques. Si toutes les solutions doivent être étudiées, seules celles qui préservent la solidarité et qui renforcent la justice sociale sont acceptables.

Comme dans tous les pays occidentaux, nous avons à faire face à un double défi démographique :

→ L'arrivée à la retraite des générations du baby-boom. Cette « bosse démographique » est temporaire mais durera plusieurs décennies. Elle appelle des solutions adaptées comme l'a été la création du Fonds de Réserve des Retraites. Celui-ci doit être préservé, abondé grâce à des ressources exceptionnelles de l'Etat.

→ L'allongement de la durée de la vie. C'est d'abord une bonne nouvelle car, pour la plupart, ces années gagnées le sont en bonne santé. Cela nécessite de repenser les différents temps de l'existence et peut permettre sous certaines conditions de travailler plus longtemps, d'alterner des périodes de travail et de reprise d'études, de le faire parfois à temps partiel et de consacrer – sur la base du volontariat – certaines années au bénévolat pour des causes d'intérêt collectif. Avant d'être de nature comptable, les solutions envisagées doivent contribuer à refonder un système de valeurs, à renforcer le lien social.

Deux axes sont à privilégier :

→ La place du travail et la façon de le réaliser. Travailler plus longtemps suppose que l'on rende l'activité professionnelle attractive et épanouissante pour chacun. Au-delà des

aspects liés à la rémunération – bien sûr essentiels -, c'est une nouvelle forme de relations sociales, de management et de droits à la formation qu'il faut organiser.

→ La solidarité intergénérationnelle : nous savons qu'à la question des retraites, s'ajoute désormais celle de la dépendance liée au grand âge. La mise en place d'un « cinquième risque » tellement promise et jamais réalisée est l'autre grand rendez-vous à venir. Mais ces deux réformes sont liées. Beaucoup de jeunes retraités doivent venir en aide à leurs parents très âgés. Le financement solidaire de la dépendance nécessitera un effort financier supplémentaire sous forme d'arbitrage dans les dépenses publiques ou d'élargissement de la base de la CSG.

Pour le Mouvement Démocrate, l'acceptation d'un allongement des années de cotisations pour obtenir le droit à une retraite complète est soumise à un certain nombre de conditions :

→ trouver une réponse satisfaisante pour les métiers particulièrement pénibles.

→ rendre aux salariés seniors toute leur place dans les entreprises.

→ permettre à chacun de choisir en partie le moment de son départ à la retraite en faisant évoluer le système vers un régime par points ou par comptes notionnels.

→ élargir l'assiette des prélèvements affectés aux régimes des retraites (cotisations sociales, CSG).

→ créer des droits à acquisition de points de cotisations pour des engagements pluriannuels dans du bénévolat d'intérêt général.

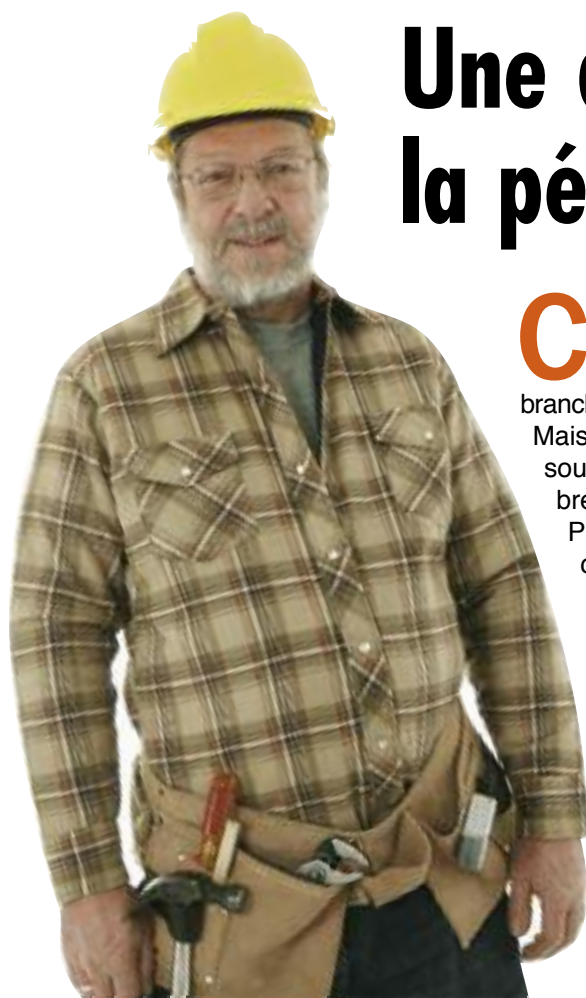
→ garantir le relèvement progressif des petites pensions.

Quatre clefs pour mieux comprendre les enjeux d'une réforme qui concerne l'intégralité de la population



Élargir l'assiette des cotisations

Le Mouvement Démocrate est très attaché au maintien de la retraite par répartition. Celle-ci repose sur une solidarité permanente entre les actifs cotisants et les retraités bénéficiaires. Au fil des années, des rémunérations complémentaires ont été exonérées de cotisations sociales constituant ainsi autant de manques à gagner pour les caisses de retraite. Le Mouvement Démocrate propose de réintégrer toutes les rémunérations liées directement ou indirectement à la production de richesses dans l'assiette des prélèvements sociaux soit sous la forme de cotisations sociales (intéressement, primes pour les fonctionnaires), soit par le biais de la CSG. En ce qui concerne les stock-options, nous voulons qu'elles soient réservées aux entreprises qui se créent pour un nombre d'années très limité.



Une approche humaniste de la pénibilité professionnelle

Certains postes de travail entraînent une usure de la santé de ceux qui les exercent au point de réduire leur espérance de vie.

Pour tenir compte de ces situations, des métiers bénéficient dans certaines branches professionnelles d'accords de cessation anticipée d'activité.

Mais le repérage des situations particulièrement pénibles s'avère complexe, soumis à des pressions d'intérêts multiples et aboutit souvent à de nombreuses injustices.

Pour le Mouvement Démocrate, ce n'est pas ainsi qu'il faut aborder cette question sur le long terme.

Compenser les années de vie perdues par des années de retraite anticipée revient à entériner l'inacceptable.

C'est en amont qu'il faut agir : par des programmes visant à réduire au maximum ces situations de pénibilité évidemment, ce qui suppose de prendre en compte les nouvelles situations de stress professionnel.

La prévention des risques professionnels doit redevenir une priorité en s'intéressant aux métiers du tertiaire.

Bien entendu, les salariés qui ont déjà passé longtemps dans des situations particulièrement pénibles doivent bénéficier de droits adaptés et de départs anticipés.

L'emploi des seniors

La France se classe parmi les plus mauvais pays en ce qui concerne l'emploi des seniors. Il est devenu courant dans notre pays qu'après 55 ans les entreprises se débarrassent de leurs salariés supposés trop coûteux et pas suffisamment adaptés aux nouvelles exigences de la productivité.

À quoi servirait-il de retarder l'âge de départ à la retraite sans avoir préalablement réglé cette question? La réponse tient en particulier de ce que l'on nomme « la flex-sécurité » tel qu'elle est déjà pratiquée dans certains pays du nord de l'Europe.

Lorsqu'une entreprise se sépare d'un salarié, quel que soit son âge, elle a le devoir de lui proposer et de lui financer une formation réellement requalifiante. D'une façon générale, c'est tout au long de la vie professionnelle que, par étape, chacun doit pouvoir acquérir de nouvelles compétences.

Dès atteint l'âge de 40 ans, il devient naturel d'aborder la seconde partie de carrière, de changer éventuellement vers des formations, des métiers différents, que chacun pourra exercer jusqu'à la retraite.



Une retraite par point ou par « comptes notionnels »

Les salariés sont déjà familiarisés avec ce type de système puisque les régimes de retraite complémentaire fonctionnent ainsi. Dans un tel système, les cotisations versées servent à alimenter un compte de points. Lors du départ en retraite, la pension est calculée en multipliant simplement le nombre de points acquis par la valeur du point en vigueur à la date considérée. Les « comptes notionnels », aujourd'hui appliqués en Suède, font intervenir en plus un coefficient complémentaire dans le calcul de la retraite qui tient compte de l'âge de la personne mais aussi de l'espérance de vie de la génération à laquelle elle appartient. Un tel système est parfaitement compatible avec le

principe de la répartition. Il n'y a pas de démocratie sans transparence. Notre système de validation par trimestre pour le seul régime général est complexe, surtout pour les personnes qui ont cotisé dans des régimes différents ou à l'étranger. Dans la retraite par points, chacun pourra suivre tout au long de sa vie professionnelle l'évolution de son compte. Plus de lisibilité permettra également à chacun de choisir plus librement le moment de son départ. Le calcul par points devrait supprimer toute pénalité pour un départ anticipé et pleinement valider les périodes d'activité complémentaire pour ceux qui décident de travailler plus longtemps.

Réforme des retraites Participez à la consultation !



Comme il s'y était engagé, le Mouvement Démocrate a lancé une grande consultation sur la réforme des retraites.

Une délégation du Bureau exécutif, conduite par François Bayrou, a procédé à l'audition des grandes organisations professionnelles : UNSA, FSU, CGT, CFTC, CGPME, MEDEF, FO, CFDT, UPA et FNSEA.

8 thèses sur l'avenir des retraites ont été dégagées de ces entretiens et sont soumises dès aujourd'hui à vos réactions, vos commentaires et vos propositions.

Le Conseil national du 26 juin prochain adoptera le texte définitif et rendra publique la position de notre parti sur ce sujet central.

Vos contributions sont à envoyer à cette adresse : retraites@lesdemocrates.fr

ou en participant directement sur www.mouvementdemocrate.fr avant le dimanche 20 juin prochain.

Portraits

Le 27 mars dernier, lors du dernier Conseil national, Robert Rochefort et Jean Lassalle ont été nommés vice-présidents du Mouvement Démocrate. Découvrez ou redécouvrez les portraits de ces humanistes convaincus, engagés dans le combat démocrate.



Robert Rochefort

Statisticien, sociologue, expert sur la consommation et sur les générations, Robert Rochefort a pendant plus de 10 ans observé les

Français et leurs modes de vie en dirigeant le CREDOC (Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie).

Auteur de « *La société des consommateurs* » « *le Consommateur entrepreneur* » « *La retraite à 70 ans ?* » ou « *Vive le papy-boom !* », Robert Rochefort est un analyste précis de la société française.

Personnalité reconnue de la société civile et démocrate convaincu, il décide en 2009 de rejoindre le Mouvement Démocrate pour mener notre liste aux élections européennes dans la circonscription du Sud-Ouest.

Député européen très impliqué au Parlement, Robert Rochefort prend une grande part dans la défense des droits des enfants, le commerce de proximité ou les services publics français. Il est un membre actif de la commission du Marché Intérieur.

Responsable des commissions thématiques du Mouvement depuis l'automne 2009, il a été le grand artisan du congrès d'Arras qui a permis de formaliser notre « projet humaniste ».



Jean Lassalle

Devenu dès ses 21 ans maire de Lourdiols-Ichère, sa commune natale des Pyrénées-Atlantiques, Jean Lassalle est un élu de terrain passionné et passionnant.

Successivement conseiller général de la Vallée d'Aspe et vice-président de l'Assemblée départementale, il devient député en 2002, où il sera la voix des populations de montagne, des élus ruraux et de tous les oubliés de l'assemblée. Devenu célèbre grâce au « Se canto » entonné au cœur de l'hémicycle devant le ministre de l'Intérieur pour faire entendre la voix des territoires français abandonnés par l'Etat, Jean Lassalle reste avant tout un élu amoureux de son territoire et de sa vallée. Ce sont les 39 jours de grève de la faim contre la délocalisation de l'usine Total de la Vallée d'Aspe, qui illustreront le mieux son refus de la fatalité et de l'injustice sociale. Depuis 2002, Président de l'Association des Populations des Montagnes du Monde (APMM) qui rassemble plus de 60 pays, il parcourt régulièrement l'Amérique du Sud, l'Himalaya ou l'Afrique pour défendre ces territoires.

Chef de file aux élections régionales en Aquitaine, Jean Lassalle retrouve le lien si particulier qu'il entretient avec les Français et les Aquitains en obtenant le meilleur score du Mouvement Démocrate et plus de 15% des voix au second tour.

La Grèce : un défi et un test pour l'Europe



Devant l'urgence de la situation grecque, les ministres des Finances européens, s'appuyant sur les conclusions du sommet des chefs d'État et de gouvernement de la zone euro du vendredi 7 mai, ont adopté un dispositif doté de 500 milliards d'euros à destination des pays de la zone euro confrontés à de graves difficultés financières. Ce plan d'aide intervient également dans un souci de stabilisation financière des Etats membres.

Marielle de Sarnez, eurodéputée et première vice-présidente du Mouvement Démocrate nous éclaire sur les mécanismes financiers européens.



« La création, dans la nuit du 9 au 10 mai, d'un mécanisme de stabilisation financière pour les pays de la zone euro en difficulté pour emprunter sur le marché obligataire est le signal européen que nous attendions. L'émission d'euro-obligations par la Commission européenne, gagées par le budget de l'UE et garanties par les États membres, était la solution que nous préconisions depuis des mois.

L'Union européenne se décide enfin à exister. Et à ne pas laisser les marchés agir à sa place. C'est une bonne nouvelle. Mais cet accord, aussi important soit-il, ne peut-être qu'une première étape. Plus que jamais, et au plus vite, il faut construire les bases d'une gouvernance économique européenne.

Cela passe par la pérennisation du mécanisme de stabilisation, limité à 3 ans, à travers la création d'un véritable Fonds monétaire européen, sans plus d'intervention du FMI. Ce mécanisme exigera de la rigueur de la part du pays bénéficiaire. En échange, son déclenchement devra être automatique, sous contrôle de la Commission, et non comme aujourd'hui soumis pour chaque tranche au feu vert des États membres, alimentant ainsi la suspicion des marchés. Cela ouvrira la voie à l'émergence d'un marché obligataire européen permettant d'en finir avec les « spreads », ces différentiels de taux d'intérêts qui plombent les efforts consentis par les États emprunteurs au détriment d'une politique de croissance.

L'Union européenne devra aussi se doter d'une Agence de notation européenne chargée d'évaluer les dettes des États membres, sur des critères connus, publics et transparents, privilégiant le développement de l'économie réelle. Mais rien de tout cela n'aura de sens, si nous ne sommes

pas capables de nous doter d'une politique économique commune. Seules des mesures coordonnées pourront renforcer la cohésion sociale et économique de l'ensemble de la zone euro et de l'Union européenne.

Ce débat doit aussi se tenir à l'Assemblée nationale et au Sénat car soyons clairs : si l'on veut un gouvernement économique européen, il n'est plus possible de voter en vase clos en fin d'année le budget annuel ; c'est au plus tard au début de l'été que tous les projets de budgets nationaux doivent être confrontés si l'on veut enfin aboutir à des synergies pour l'investissement public au sein de l'UE.

Tout ceci doit enfin se faire dans le cadre d'une politique de retour à l'équilibre des finances publiques, dans l'Union européenne, comme en France. C'est en effet la seule voie possible pour assainir nos comptes, mais aussi, et surtout, pour dégager les marges de manœuvre dont nous avons besoin, particulièrement en France, pour investir et préparer l'avenir. »



Vous êtes élu(e) local(e)...

**Exercez votre droit
à la formation !**

Pour toutes informations et formations,
l'Institut de Formation des Elus Démocrates
est à votre service au :

01.53.59.20.70

ifedformation@gmail.com

www.ifed.fr

Directeur de publication : Pierre-Emmanuel Portheret

Rédacteur en chef : Jean-François Martins

Comité de rédaction : Pauline Caillat, Yannick Laude

Création : Yoann Royo - Photos : Mouvement Démocrate - Fotolia
Laurence Masson - Photos non contractuelles

Impression : Numéro commission paritaire en cours d'attribution



Chers Amis,

Après des élections régionales difficiles, mais assumées financièrement par notre mouvement conformément à l'engagement pris, le temps est venu pour nous d'ouvrir les grands chantiers de modernisation du Mouvement Démocrate, sur la base du plan quinquennal 2010-2015 présenté lors du Conseil national du 27 mars dernier : détection des nouveaux talents et des futurs candidats, formation des militants et des cadres, animation des mouvements départementaux... Tout cela aura un coût financier.

La trésorerie du Mouvement, saine du fait d'une gestion modeste, aura besoin de votre participation pour assumer cette ambition.

C'est avec confiance que je vous demande dans le cadre de la réglementation fiscale en vigueur, de participer à une campagne de dons qui nous permettra de poursuivre notre action et de préparer les prochains combats électoraux que notre famille entend mener.

Chaque don, y compris le plus modeste, nous sera particulièrement précieux.

Je compte sur vous.

Veuillez croire à mes sentiments les plus cordiaux.

Jean-Jacques JEGOU
Trésorier du Mouvement Démocrate

Soutenez Le Mouvement Démocrate

- Par chèque bancaire d'un montant de € à l'ordre de l'ANF-MD
 En ligne sur www.mouvementdemocrate.fr

**Votre don donne droit à une déduction fiscale de 66% de votre versement.
Par exemple, si vous donnez 100 € vous ne paierez en réalité que 34 €**

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville : Tél. :
E-mail :

À retourner au :

Mouvement Démocrate / Service de adhésions - 133 bis, rue de l'Université 75007 PARIS

Conformément à l'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 relative à la transparence financière de la vie politique, les dons de personnes morales sont interdits. L'ANF-MD est l'association de financement du Mouvement Démocrate, agréée le 16 mai 2007.